

# Les Infos de Base

Mercredi 29 janvier 2014  
volume 17, numéro 5  
ISSN 1492-0670



**GAUDET**  
ÉDITEUR LTÉE

## Dans ce numéro

- 1** État de la publication  
  
Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*  
  
Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Québec*  
  
Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Canada*  
  
Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Canada*
- 2** Mise à jour des infobases via l'Internet

## État de la publication

L'*Infobase Lois du Québec* et la *Statutes of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 5 du 29 janvier 2014. Les modifications apportées par L.Q. 2013, c. 24, 25, 27, 28, 29, 30, 31, 32 et entrées en vigueur au 29 janvier 2014 sont également intégrées.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 29 janvier 2014 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Québec* et la *Regulations of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 5 du 29 janvier 2014, et à la *G.O.Q.*, Partie 1, fascicule n° 4 du 25 janvier 2014.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 11 février 2014 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Gazettes officielles du Québec* contient le texte intégral de la *G.O.Q.*, Partie 2, du fascicule n° 40 du 30 septembre 1998 au fascicule n° 51 du 18 décembre 2013, et de la *G.O.Q.*, Partie 1, du fascicule n° 43 du 3 octobre 1998 au fascicule n° 50 du 14 décembre 2013.

L'*Infobase Lois annuelles du Québec* et la *Annual Statutes of Québec Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1996 à 2013.

L'*Infobase Lois du Canada*, et la *Statutes of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gaz. Can.*, Partie III, n° 3 du 17 septembre 2013 et à la

*Gaz. Can.*, Partie II, n° 3 du 29 janvier 2014.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 29 janvier 2014 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Canada* et la *Regulations of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette du Canada*, Partie II, fascicule n° 3 du 29 janvier 2014.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 29 janvier 2014 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Lois annuelles du Canada* et la *Annual Statutes of Canada Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1995 à 2013.

Le *Code civil du Québec — Accès aux règles* est à jour au 14 décembre 2013.

Le *Dictionnaire encyclopédique du Droit québécois* est à jour au 14 décembre 2013 et contient maintenant 9 369 termes ou mots de renvoi pertinents.

Le *Droit des petites sociétés par actions — Accès aux règles et formulaires* est à jour au 1<sup>er</sup> septembre 2013.

Le *Code de procédure des assemblées* est à jour au 1<sup>er</sup> septembre 2013.

Le *Droit des associations non personnalisées (contrats d'association)* est à jour au 1<sup>er</sup> septembre 2013.

## Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*

*Loi sur le Barreau*, RLRQ, c. **B-1**, ann. I.

*Loi modifiant la Loi sur la division territoriale et d'autres dispositions législatives*, L.Q. 2013, c. 29, a. 6.

*Code de procédure civile*, RLRQ, c. **C-25**, a. 30.

Gaudet Éditeur Ltée  
5278 rue Nantel  
Saint-Hubert QC J3Y 9A7  
514/893-2526 (téléphone)  
1-800/481-8702 (sans frais)  
450/443-3642 (télécopieur)  
[info@gaudet.qc.ca](mailto:info@gaudet.qc.ca)  
<http://www.gaudet.qc.ca/>

*Loi modifiant la Loi sur la division territoriale et d'autres dispositions législatives*, L.Q. 2013, c. 29, a. 6.

*Code du travail*, RLRQ, c. **C-27**, a. 111.20.

*Loi modifiant la Loi sur la division territoriale et d'autres dispositions législatives*, L.Q. 2013, c. 29, a. 6.

*Loi sur les cours municipales*, RLRQ, c. **C-72.01**, ann. I.

*Loi modifiant la Loi sur la division territoriale et d'autres dispositions législatives*, L.Q. 2013, c. 29, a. 6.

*Loi sur le notariat*, RLRQ, c. **N-2**, a. 75.

*Loi modifiant la Loi sur la division territoriale et d'autres dispositions législatives*, L.Q. 2013, c. 29, a. 6.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

## Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Québec

*Décret sur les agents de sécurité*, RLRQ, c. **D-2**, r. 1, a. 2.03.

*Décret modifiant le Décret sur les agents de sécurité*, D. 31-2014 du 15-01-14, (2014) 146 G.O. 2, 327, a. 1.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

## Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Canada

Aucune modification cette semaine.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

## Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Canada

*Loi sur la commercialisation des produits agricoles*, L.R.C. 1985, ch. **A-6**.

*Ordonnance sur les taxes et prélèvements payables par les producteurs de bovins du Québec (marché interprovincial et international)*, DORS/93-108, aa. 3, 5, annexe.

*Ordonnance modifiant l'Ordonnance sur les taxes et prélèvements payables par les*

*producteurs de bovins du Québec (marché interprovincial et international)*, DORS/2014-1 du 15-01-14, (2014) 148 Gaz. Can. II, 224, aa. 1-3.

*Loi sur les licences d'exportation et d'importation*, L.R.C. 1985, ch. **E-19**.

*Arrêté sur la méthode d'allocation de quotas (boeuf et veau)*, DORS/96-186, a. 1.

*Arrêté modifiant l'Arrêté sur la méthode d'allocation de quotas (boeuf et veau)*, DORS/2013-184 du 21-10-13, (2013) 147 Gaz. Can. II, 2340, a. 3.

*Loi sur les offices des produits agricoles*, L.R.C. 1985, ch. **F-4**.

*Règlement canadien sur le contingentement de la commercialisation des poulets*, DORS/2002-36, annexe.

*Règlement modifiant le Règlement canadien sur le contingentement de la commercialisation des poulets*, DORS/2014-2 du 16-01-14, (2014) 148 Gaz. Can. II, 226, a. 1.

*Loi sur les aliments et drogues*, L.R.C. 1985, ch. **F-27**.

*Règlement sur les aliments et drogues*, C.R.C., ch. 870, aa. A.01.010, A.01.066, C.01.001, C.01.004, C.01.010, C.01.028, C.01.031.2, C.01.033, C.01.040.3- C.01.040.5, intertitre précédant l'article C.01.041, C.01.041-C.01.046, C.01.434, C.01.625, C.01A.001, C.01A.008, C.03.015, C.04.020, ann. F.

*Règlement modifiant certains règlements concernant les drogues sur ordonnance (abrogation de l'annexe F du Règlement sur les aliments et drogues)*, DORS/2013-122 du 07-06-13, (2013) 147 Gaz. Can. II, 1768, aa. 1-18.

*Loi sur les brevets*, L.R.C. 1985, ch. **P-4**.

*Règlement sur les médicaments brevetés*, DORS/94-688, aa. 2, 4.

*Règlement modifiant certains règlements concernant les drogues sur ordonnance (abrogation de l'annexe F du Règlement sur les aliments et drogues)*, DORS/2013-122 du 07-06-13, (2013) 147 Gaz. Can. II, 1768, aa. 24, 25.

*Loi sur le pilotage*, L.R.C. 1985, ch. **P-14**.

*Règlement sur les tarifs de pilotage des*

*Grands Lacs*, DORS/84-253, ann. 1-3.

*Règlement modifiant le Règlement sur les tarifs de pilotage des Grands Lacs*, DORS/2013-105 du 24-05-13, (2013) 147 Gaz. Can. II, 1494, aa. 2 (partie), 3 (partie), 4 (partie), 5 (partie), 6 (partie), 7 (partie), 8 (partie), 9 (partie), 10 (partie), 11 (partie), 12.

*Loi sur la Cour suprême*, L.R.C. 1985, ch. **S-26**.

*Règles de la Cour suprême du Canada*, DORS/2002-156, aa. 2, 5, 9, 14-16, 17 (F), 17.1, intertitre précédant la règle 18, 18, 19, intertitre précédant la règle 19.1, 19.1, 20, intertitre suivant la règle 22, 23-31, 33, 34, intertitre précédant la règle 36 (F), 38, 39, intertitre suivant la règle 39, 42, 47-52, 54, 56 (A), 57, 60 (A), 63.1, 96-98, formulaires 14, 16, 20-25C, 29, 33-39, 46, 47, 52, 61A, 64, 65, 67, 69, 83A, ann. A, B.

*Règles modifiant les Règles de la Cour suprême du Canada*, DORS/2013-175 du 09-10-13, (2013) 147 Gaz. Can. II, 2218, aa. 1-50.

*Loi réglementant certaines drogues et autres substances*, L.C. 1996, ch. 19.

*Règlement sur les précurseurs*, DORS/2002-359, a. 2.

*Règlement modifiant certains règlements concernant les drogues sur ordonnance (abrogation de l'annexe F du Règlement sur les aliments et drogues)*, DORS/2013-122 du 07-06-13, (2013) 147 Gaz. Can. II, 1768, a. 19.

*Règlement sur les prix à payer à l'égard des drogues et instruments médicaux*, DORS/2011-79, aa. 15, 29, ann. 1, 5.

*Règlement modifiant certains règlements concernant les drogues sur ordonnance (abrogation de l'annexe F du Règlement sur les aliments et drogues)*, DORS/2013-122 du 07-06-13, (2013) 147 Gaz. Can. II, 1768, aa. 20-23.

*Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999)*, L.C. 1999, ch. 33.

*Règlement sur les émissions des véhicules routiers et de leurs moteurs*, DORS/2003-2, aa. 1, 3, 4, 6, 9, 10, 12-17, 19.1, 23 (F), 24 (A), 30 (A), 32, 32.3, 32.7, 35-36, 38, intertitre précédant l'article 39, 39-42.1, 44, 45.

*Règlement modifiant le Règlement sur les émissions des véhicules routiers et de leurs moteurs (système de diagnostic intégré pour les moteurs de véhicules lourds et autres*

*modifications*), DORS/2013-8 du 31-01-13, (2013) 147 *Gaz. Can.* II, 283, aa. 1-25.

*Loi canadienne sur l'épargne-invalidité*, L.C. 2007, ch. 35, art. 136.

*Règlement sur l'épargne-invalidité*, DORS/2008-186, aa. 5, 5.1.

*Loi de 2012 sur l'emploi et la croissance*, L.C. 2012, ch. 31, aa. 72, 73.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

demeure pour tous ceux qui désirent la conserver.

Pour vous y abonner ou pour nous poser vos questions concernant ce produit, contactez-nous par téléphone au 514/893-2526 ou par courriel à l'adresse [wuala@gaudet.qc.ca](mailto:wuala@gaudet.qc.ca).

Comme tous nos produits, la mise à jour WUALA est disponible en essai gratuit de 30 jours.

## Mise à jour des infobases via l'Internet

Nous lançons officiellement un nouveau mode de mise à jour par l'Internet de notre collection utilisée en mode client/serveur (sur DVD).

Nous utilisons un outil de nimbo-informatique nommé **Wuala de LaCie** (<http://www.wuala.com/>) pour livrer chez vous les infobases.

Cet outil permet :

- Un environnement **sécuritaire** (les serveurs sont situés en Suisse)
- Une mise à jour **instantanée** (vous obtenez les mises à jour des infobases dans l'heure où elles sont versées)
- Une mise à jour **automatisée** (aucune intervention humaine n'est requise)
- L'accès à nos nouveaux produits trop volumineux pour le DVD (Gazette du Canada depuis 1841)
- Une synchronisation unidirectionnelle (le partage se fait en sens unique : vous recevez les mises à jour des infobases du serveur Wuala, mais rien de ce qui est dans votre répertoire de synchronisation n'est partagé avec l'extérieur)

La tarification de lancement de la mise à jour WUALA est de 250\$ par année. Si vous choisissez de ne plus recevoir le DVD par la poste (72\$ par an), votre coût net ne sera que de 178\$ de plus par an.

La mise à jour WUALA ne remplace pas celle par DVD. Cette dernière